L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 FEVRIER 1869. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 12 FEVRIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; Par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces ayant, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertion ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	3 mois	6 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12	$25	$30	$50	$100
Deux	22	35	[illegible]	[illegible]	135
Trois	30	55	[illegible]	[illegible]	175
Quatre	40	71	[illegible]	[illegible]	200
Cinq	46	85	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	54	93	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sept	60	106	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huit	65	115	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Neuf	70	125	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dix	75	135	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Onze	80	146	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Douze	85	155	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Treize	90	166	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Quatorze	95	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Quinze	100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trente	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	750

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Delord et Loulsa, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par John C. Stebus, à 10 heures, à son salle d'encan, rue Douane—un grand choix de mode, articles de paille, rubans, chapeaux, velours et satin.

Par J. Bujac Jr. à sa salle d'encan, coin Gravier et Carondelet—meubles de maison et de bureaux, pianos, etc.

Par O. Valeton, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—jambons.

Par Geo. Pearson, au No 34 de la rue Baronne—Bureau No 1, du Kentucky.

Par G. Léonmont, au No 99 de la rue de Chartres—bottes, souliers et chapeaux, habillements faits à New-York et articles de toilette.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, aux Nos 22 de la rue des Magasins et 98 de la rue Gravier—des cotonnades, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 98 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCHO, 185 ....Rue des Remparts.... 185

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée, de valeur, à l'encan par le Shérif.

Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle des rues Delord et Louisa, Premier District.

Voir aux annonces.

Marchandises sèches à l'encan.—Demain, jeudi, 15 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffman, Marks & Co, encanteurs, vendront dans leur salle d'encan, rue de Chartres No 38, pour clore une consignation, 900 lots d'articles de nouveauté assortis, et 8 à 10 douzaines d'articles de coutellerie de Sheffield. Cette vente étant sans réserve mérite l'attention du commerce. Voyez l'annonce.

La Question de la Charte de Ville.

C'est aujourd'hui que le Sénat doit s'occuper du projet de Charte pour la Nouvelle-Orléans présenté par le comité des deux Chambres et qui n'est que le projet primitif de l'association des propriétaires légèrement amendé. Le substitut proposé par M. Ray a été également fixé à l'ordre du jour, de sorte que le Sénat aura à choisir entre les deux bills.

Nous avons déjà exposé la substance de la Charte préparée par l'association des propriétaires. Le projet du comité n'en diffère qu'en ce qui concerne la police qui serait sous le contrôle du Bureau composé de deux commissaires nommés par le gouverneur, et de ceux des administrateurs municipaux chargé de départements de la police. L'amendement ne nous convient certainement pas, mais ce n'est qu'à cette condition que la Charte a pu être acceptée par le comité.

La session devant le Sénat se trouve placée entre le bill du comité et celui de M. Ray. Nous avons par-devers nous le texte de ce dernier bill, mais on nous dit qu'il ne contient qu'une différence essentielle, relativement à la nomination des administrateurs. Voici cet amendement :

« Le gouverneur nommera, avec le consentement du Sénat, le maire et les six commissaires qui occuperont leurs fonctions respectivement comme suit : Le maire, les administrateurs du commerce, des améliorations et de la police jusqu'à la 3me lundi de mai 1870, ou jusqu'à ce que les successeurs soient élus et qualifiés, et les administrateurs des finances, des améliorations des comptes publics jusqu'au 3me lundi de mai 1872 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés. »

Cette proposition équivaut tout simplement à enlever au peuple de la Nouvelle-Orléans le droit d'administrer ses affaires municipales pour le transporter au pouvoir sans contrôle du gouverneur désigné par le Sénat. Une pareille proposition ne se discute pas. Ce serait, pour la clique radicale, un moyen commode d'assurer l'exploitation du budget municipal à celle du budget de l'Etat. On a raison de dire que l'appétit vient en mangeant.

Le gouverneur peut faire les plus belles promesses d'impartialité dans ses choix, mais personne n'y a une prendre. Nous savons par expérience comment il procède. La composition du bureau de police métropolitaine, et celle du bureau de l'enregistrement sont des exemples. Enregistré, d'ailleurs, à ne nommer que des conservateurs, il faudrait encore repousser un arrêt compromis au nom du principe de la souveraineté populaire.

Ce qui forme la base des institutions républicaines établies par les fondateurs de l'indépendance Américaine, c'est le principe du self-government; citoyen libre dans la commune, dans la commune libre dans l'Etat, et l'Etat libre dans l'Union. Le parti radical cherche à saper toutes ces libertés. Il a déjà réussi à faire de l'Etat le sujet du pouvoir fédéral, il veut par ses tentatives pour imposer l'égalité sociale, supprimer la liberté individuelle, et il tend également à détruire l'indépendance de la commune en concentrant tous les pouvoirs entre les mains du chef exécutif de l'Etat.

La proposition de M. Ray est le corollaire de celle qui a pour objet de transférer au gouverneur la nomination des directeurs des écoles publiques.

Eh bien ! Il est temps que toutes ces usurpations finissent et que messieurs les radicaux comprennent qu'ils jouent un jeu dangereux en s'attaquant ainsi aux droits les plus sacrés de les plus anciens à la population caucasienne. Ils se sont permis, par un indigne tour de passe-passe, d'escamoter les 24,000 votes conservateurs de la ville dans l'élection présidentielle, et le Congrès, complice de l'usurpation, ne s'en est point ému. Mais il y a dans la constitution de la municipalité un intérêt direct qui touche de plus près le peuple. La ville a souvent que l'on ne peut rien pour le gouverneur. Il sait bien qu'il veut trop loin, et que la puissance que, politiquement, il se soit montré, ne consentirait à se soumettre à un pareil vasselage. Les 24,000 votes du 3 novembre seraient pour voté au bill de M. Ray, si le gouvernement même n'était pas prudent pour mettre à des...

Mais il n'est pas permis de supposer que le substitut dont il s'agit puisse l'emporter sur le bill du comité, et nous aimons mieux croire que les législateurs voudront, pour une fois du moins, faire quelque chose pour le bien public en votant une charte qui a l'approbation d'une association composée de six à sept mille contribuables, représentant les neuf-dixièmes des intérêts engagés à la Nouvelle-Orléans dans le commerce, la navigation, l'industrie, la propriété et les professions libérales. Si la législature ne donne pas cette satisfaction au peuple de la Nouvelle-Orléans, on pourra être d'autant à son crédit que bien peu de gens sont disposés pour comparer tous les torts dont elle s'est rendue coupable envers les populations des campagnes et de la ville. Nous attendons sa décision.

$3. CARTES DE VISITE. — S. Anderson a transporté son atelier au No 61, rue du Camp, au No 185, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

$55.—Nouvelles machines à coudre de Grover & Baker, garanties, avec tous les perfectionnements, au prix de $55, au No 68, Canal.

Le Bill de l'Egalité Sociale.—Le bill de M. Pinchback, voté lundi par le Sénat, et le bill sur le même objet présenté par M. Isabelle seront probablement discutés aujourd'hui à la Chambre. Le second de ces bills est fixé à l'ordre du jour spécial pour midi et le premier a été référé au comité judiciaire qui devra faire son rapport dans la séance de ce jour.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons du bill de M. Pinchback et nous n'avons que peu de chose à ajouter aux arguments que nous avons présentés.

A l'appui de notre thèse concernant les licences nous pouvons citer le texte même de l'article 1034 des ordonnances de la ville (digeste de Leovy) où il est dit qu'il sera délivré en échange du paiement de la taxe un reçu ou licence, ce qui indique que le mot licence doit être pris purement et simplement dans le sens de reçu.

La question de savoir ce que c'est qu'une licence est d'ailleurs tranchée par une décision de la Cour Suprême que nous trouvons dans le 5me volume de Wallace's Reports, page 462. On avait prétendu dans l'espèce qu'une licence était l'autorisation de faire un certain commerce ou d'exercer une industrie ou une profession. Voici à ce sujet ce que dit le juge Chase:

" L'accord d'une licence ne doit être regardé que comme rien de plus qu'un simple mode d'imposer une taxe. (Page 471.)

" Ce sont de simples reçus pour taxe (page 472). L'exaction d'un paiement pour les licences n'est qu'un mode d'imposer des taxes sur les affaires commises à la licence, et la prohibition, sous certaines pénalités, d'exercer un genre d'affaires sans licence n'est qu'un mode de forcer au paiement de la dite taxe." (Page 474.)

Imposer à un propriétaire d'établissement, comme condition pour l'obtention d'une licence, de recevoir chez lui ou de servir et faire servir des gens qu'il ne lui convient pas de recevoir ou de servir est une atteinte au droit de propriété et à la liberté individuelle, garantie par la Constitution des Etats-Unis et la résistance à une pareille prétention est légitime.

Nous engageons les législateurs et le gouverneur à peser ces considérations avant de se laisser entraîner plus avant dans une voie funeste.

Rapport du Trésorier d'Etat.—Nous avons reçu de M. A. Dubuclet, trésorier de l'Etat, son rapport à la Législature sur les années 1867 et 1868. Il en résulte que dans le cours de 1867 les dépenses ont dépassé les recettes de $1,070,372 98 et que dans 1868 l'excédant des dépenses a été de $386,462 70, formant un déficit total pour ces deux années de $1,456,415 68 cents. M. Dubuclet conseille sagement que la Législature doit s'abstenir de voter aucune dépense inutile, et s'efforcer de ramener les dépenses dans la limite des revenus. Nous doutons que l'assemblée ne fasse la sourde oreille à de pareils conseils.

Mariage.—M. Carlo Patti, le frère de la célèbre Adelina, aujourd'hui marquise de Caux, et qui est premier violon à notre théâtre d'opéra, s'est marié mercredi soir, à la Cathédrale St-Louis, avec mademoiselle Eugénie Deschamps, fille d'un négociant de notre ville.

Théâtre de l'Opéra.—La représentation annoncée pour cet soir, vendredi, ne pourra avoir lieu par suite d'une indisposition de M. Calabresi; la représentation des abonnés du samedi leur sera rendue un autre jour.

Demain, samedi, on donnera la première représentation de La Fille du Régiment, opéra comique en deux actes de Donizetti qui sera chanté par Mademoiselle Hamelman, Madame Bérèdo et MM. Engel et Gastes. Le spectacle sera terminé par la première représentation de La Chanson de Fortunio, jolie opérette d'Offenbach, dans laquelle Madame Lambelé-Albaize chantera le principal rôle.

Dimanche, le spectacle se composera du Trouvère, grand opéra en 4 actes de Verdi, et de Maître et mon oncle, vaudeville en 3 actes.

Hier soir, Orphée aux Enfers a été donné pour la seconde fois et on a applaudi le final du second acte, la scène de la mouche, celle du roi de Béotie, les couplets de Bacchus et le grand final du troisième acte.

Le Washington Exchange.—Nous recommandons à l'attention du public le fameux café et saloon connu sous le nom de Washington Exchange, rue St-Charles No 19, entre les rues Commune et Canal. Ce café est tenu par M. D. M. Stella qui en a fait un établissement de premier ordre. Tout ce qu'on y offre aux consommateurs est réellement de qualité supérieure et la propreté exquise du service rehausse encore de beaucoup la valeur des articles servis. Il est facile, du reste, de mettre à l'épreuve ce que nous avançons dans cette notice; le Washington Exchange étant situé dans un centre où le besoin des affaires attire tout le monde, on y entre pour ainsi dire sans se détourner de sa destination.

Dentiste.—Le Dr. Godfrey, dentiste, dit, dans une notice qu'on verra dans nos colonnes d'annonces, que revenu du Nord, il continuera l'exercice de sa profession avec des moyens nouveaux et améliorés. La réputation du Dr. Godfrey est parfaitement établie ici et nous n'y ajouterons rien en disant qu'il emploie avec une rare habileté tous les opérations qui sont du ressort des dentistes. Le Dr. Godfrey recevra ses amis et ses clients chaque jour pendant le temps des affaires, rue du Canal, 172.

Horlogerie, Bijouterie, &c.—M. J. C. Schmidt, devant transférer son magasin de bijouterie du No 153½, Royale, au 61 de la même rue, vendra ses articles de bijouterie et d'horlogerie à un grand rabais. Voir l'annonce.

Chemises Françaises.—MM. Lion et Pinsard, rue du Canal, 153, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viennent de recevoir le reste de leur assortiment de chemises françaises en toile, sans mélange de coton. Ces chemises sont supérieurement faites et conviennent admirablement pour la saison où nous allons entrer. Elles se vendent jusqu'à $30 la douzaine, ce qui est le prix le plus bas qu'on ait jamais vu pour des chemises de cette sorte. MM. Lion et Pinsard ont aussi 300 douzaines de devants de chemise, en toile également, et garantis, qu'ils peuvent céder à $6 la douzaine, et plusieurs lots de faux cols de la dernière mode.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 188, Canal.

Législature de la Louisiane.

Sénat—Comité de finance—Rapport favorable, avec amendements, au bill pour consolider la dette flottante de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour liquider d'autres dettes.

Comité de banque—Rapport favorable, avec amendements, au bill autorisant les commissaires de la banque de la Louisiane à transiger et à vendre les propriétés de la dite banque.

Affaires paroissiales—Rapport défavorable sur le bill pour incorporer la paroisse de Fulton. Rapport favorable sur le bill relatif aux Water Works, et rapport favorable aussi sur le bill incorporant la compagnie de l'abattoir.

Comité judiciaire—Rapport défavorable sur le bill dégrevant les hôtels, auberges, etc., et favorable sur le bill pour protéger les levées de l'Etat.

Par M. Campbell, bill pour amender la loi d'élection.

Par M. Day, bill de secours pour certaines personnes dans Est-Bâton-Rouge.

Par M. O'Hara, bill relatif aux ventes de liqueurs spiritueuses.

M. Brangha présente un bill restaurant la compétence des témoins en certains cas.

La résolution pour la vente de mandats dans le but de faire face aux frais de l'Assemblée générale et de les payer en circulation avec une addition de 15 0/0 est adoptée.

M. Bacon demande à enregistrer son vote sur le bill pour forcer l'exécution de l'article 13 de la Constitution. Des objections sont soulevées.

M. Monette présente une résolution pour payer aux membres du comité des dépenses faites par ceux pendant l'ajournement.

M. Todd demande qu'il leur soit alloué $3 par jour. Rejeté.

Le comité judiciaire présente un rapport favorable à Bacon dans l'affaire d'élection contre Lejeune. Déposé.

M. Anderson présente un bill amendant un acte pour incorporer la ville de Vermillionville, paroisse Lafayette.

M. Lynch, discutant le bill du canal à l'Ile aux Vaisseaux, dit qu'il espère que plusieurs des amis du bill sont en majorité, ils adopteront l'amendement présenté par lui à la section concédant des terres.

Après un long débat, l'amendement de M. Lynch est déposé sur le bureau par 15 contre 14.

Le septième amendement est adopté par 20 contre 9.

Le huitième par un vote de 21 contre 9.

Le neuvième par un vote de 21 contre 9.

Le 10e amendement dans le bill, M. Bacon présente une clause d'après laquelle il l'argent ni les terres ne seront donnés avant que l'ingénieur d'Etat en la voyer de la ville déclare que le canal ainsi construit offre un moyen suffisant de dessèchement à la Nlle-Orléans et autres districts adjacents. Déposée sur la table par 22 contre 2.

Le 10e amendement est adopté ainsi que l'amendement en préambule.

Le bill ainsi amendé est approuvé dans son ensemble par 20 contre 2. Après quoi le Sénat s'ajourne.

Chambre des représentants.—M. White présente une résolution demandant au gouverneur pourquoi le vote de la paroisse d'Orléans pour la présidence et la vice-présidence des Etats-Unis en novembre 1868, n'a pas été compté.—Déposée.

La résolution du Sénat ordonnant au commissaire de l'Etat de les vendre au prix du marché et pour les dépenses de l'assemblée, est adoptée.

Evens, (couleur) présente la pétition de la Société des Fils unionistes de la Louisiane.—Référé au comité de charité.

Le bill du Sénat contre les personnes armées ou non armées qui entrent dans les clos particuliers est adopté.

McVean, au nom d'un comité spécial auquel avait été référé le bill de la Chambre relatif à la situation et à l'administration financière du Bureau de police métropolitaine, fait un rapport avec des amendements au bill qui est ajourné à samedi.

Un acte de secours pour E. Hude, ex-gardien des archives notariales est référé au comité des réclamations.

Une résolution conjointe pour autoriser l'émission et la vente de mandats, porte que ces mandats ne seront pas négociés au dessous de 15 0/0 d'escompte.

M. Kent, de Ste-Hélène, s'oppose à l'adoption de la résolution. Cette législature, dit-il, a fait déjà assez de mal au crédit de l'Etat, et elle doit en rester là pour le moment. Si la résolution passe, et que l'Etat vende lui-même ses propres certificats de dette, quelle preuve plus certaine pourrait-il donner de son impuissance à payer les frais. M. Kent conclut en demandant l'ajournement indéfini de la résolution.

Cette motion est déposée sur la table par 37 contre 15.

Un bill, amendant la Constitution et donnant au gouverneur le pouvoir de nommer tous les juges de district, à partir de 1871, est référé au comité constitutionnel.

L'amendement de M. Rey, d'Orléans, au bill sur les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, amendement qui porte que les directeurs des dites écoles établiront toutes les écoles en commun suivant l'article 135 de la Constitution d'Etat, est adopté par 44 contre 11. La section du bill ainsi amendée est adoptée.

La discussion continue, mais la Chambre n'étant plus en nombre pour délibérer, s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District.—L'affaire de James McGurk, accusé du meurtre de Jas. Jones, couleur, le 22 avril dernier, a été appelée hier matin devant le jury. Daniel Phillips, couleur, avait déclaré à l'enquête du coroner qu'il avait vu le défunt au coin des rues Bassin et Julia, tâchant d'entrer dans un wagon. Vingt minutes après, il vit le prisonnier frapper le défunt et entendit ce dernier crier " à l'assassin." Le prisonnier allait en fuyant du côté de la rue Franklin. Le blessé et le témoin, lui coururent après en criant au meurtre ! à l'assassin ! après avoir fait un îlet et demi, le blessé tomba.

Malgré cette déposition le jury a rendu un verdict de non coupable.

Explosion de bouilloire.—La bouilloire de la Presse à Coton de la Nouvelle-Levée, a fait explosion hier 3 heures hier soir, et un pauvre diable dont nous ignorons le nom a été blessé à la tête.

Malle retrouvée.—Le Dr. James A Cheatham et sa femme, de Baton Rouge, venus par le steamer Gov. Allen, mardi soir, avaient perdu une malle contenant des billets, en or et en traites, une valeur de $1500. Les officiers Boulieu et Dumas, après d'actives recherches, ont retrouvé la malle et tout son contenu, et l'ont remise au Dr. Cheatham au dépôt de la station centrale.

Noyé.—Hier matin, vers 10 heures, un individu nommé George Capp et un jeune garçon de couleur nommé Sam, se rendaient dans un skif de l'extrémité du wharf de Pontchartrain au bayou St Jean, quand le skif a chaviré et Sam s'est noyé.

Tout ce qui brille n'est pas or.—Frank Johnson, Geo. Rearden et Hugh Keegan, ont été arrêtés hier à bord du steamer Paryond, sur l'accusation d'avoir vendu des montres et des chaînes de cuivre pour des montres et des chaînes d'or. Ils se rendaient sur les bateaux au moment avant leur départ et disent qu'ils veulent s'en aller mais n'ayant pas d'argent pour payer le passage, ils offrent leurs bijoux à prix à moitié prix. Ce tour-là a eu pour eux un succès.

Montre volée.—Un nommé Hammett Carr a été arrêté hier soir sur le wharf, par les officiers Dumas et Boulieu, sur la prévention d'avoir volé une montre d'or à John Roberts, hier matin, rue Dryades. Roberts avait fait une absence d'une heure et Carr qui l'avait vu sortir de sa chambre, y est entré et a pris la montre qui sera probablement retrouvée.

Aldermen.—Le Conseil des Aldermen s'est réuni hier soir, mais il s'est vite ajourné sans avoir expédié aucune affaire importante.

Assistants-Aldermen.—Le maire annonce, dans une communication, qu'il a fait enlever les échoppes du bazar entre les deux marchés; mais que le fermier du Marché à la Viande a permis la vente de marchandises en cet endroit moyennant une redevance dont la ville ne reçoit rien. Le maire conseille de louer dans cet endroit un nouveau marché. La communication est référée.

Dans un autre message le maire annonce qu'il a mis son veto sur la résolution qui permet à Charles Morgan d'élever des hangars sur le wharf pour l'usage de ses steamers. C'est là un trop grand privilège et monopole. Il ne pense pas que M. Morgan, capitaliste de New York, ait conduite ses lignes de steamers avec une intention de bien public qui lui demandera à cette faveur. Les hangars seraient une charge pour le commerce. Un arrêt de la Cour Suprême a décidé que de telles choses étaient nuisibles et que le Conseil de cette ville n'avait pas le droit d'accorder de tels privilèges. Le maire ajoute qu'il sortirait de là une nouvelle difficulté comme celle qui est maintenant à la Cour Suprême des Etats-Unis. Le message est référé.

Rapport hebdomadaire du Trésorier: Déposé, $181,640.35; Reçu, $41,919.35; Balance, $149,445.85.

Une résolution défendant au Trésorier de recevoir les billets délivrés en paiement par les fermiers en vertu de la soi-disant vente de revenus des marchés, est lue et indéfiniment ajournée.

MM. Kearney et Breen présentent un rapport de minorité recommandant que les papiers se rattachant à la controverse de Mme Gaines soient remis à MM. Miles Taylor et Jas. McConnell, avocats dans cette affaire pour la ville, avec requête de suggérer un compromis, et le rapport, lequel un compromis possible. Le rapport est simplement lu et retiré.

Le comité des rues rapporte une résolution autorisant un contrat pour établir un ferry à Alger, devant la rue de l'Esplanade. Adopté.

Le même comité rapporte une ordonnance permettant la compagnie du chemin de fer de Jackson d'étendre sa ligne et d'établir en gare sur la Levée. Ajourné à la prochaine séance.

L'extension proposée se ferait par la rue Esplanade jusqu'au nouveau Canal, et le long de ce canal jusqu'aux rues Delord, St-Joseph, Tchoupitoulas, Front et St-Joseph à la rue Girod, où se termine le chemin de fer du Pontchartrain.

Une ordonnance pour la nomination d'un inspecteur de bateaux, est lue et référée. (Nous pensons que c'est une plaisanterie à laquelle le Conseil de ville ne donnera pas suite; car il serait honteux après nommer des inspecteurs d'ouvriers, de toits, de poêles, etc., ce qui constitue fort cher et ne garantit rien.

TEMPERATURE—11 février 1869.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien, 11, rue Canal, ci-devant Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	....	53 degrés.
12 " A. M.	....	62 "
3 " P. M.	....	67 "
6 " P. M.	....	66 "

CONDAMNATION DE FELIX PYAT ET AUTRES REVOLUTIONNAIRES.

Nous avons parlé, dans notre numéro de samedi, des poursuites dirigées à Paris contre les auteurs de placards révolutionnaires affichés ou distribués en France; en voici la conclusion:

Après l'interrogatoire de Caron, le tribunal a entendu les réquisitions de M. l'avocat impérial Feuraby et la défense de Caron, présentée par M. Fontaine (de Rambouillet); puis, après en avoir délibéré dans la chambre du conseil, a rendu le jugement suivant:

" Donne défaut contre Pyat et Poirier, et, attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats la preuve que Caron a, en 1868, à Paris, publié et distribué des placards imprimés portant en tête ces mots: "Liberté, égalité, fraternité," et commençant par ces mots: "Citoyens, il est une heure fatale," et finissant par ceux-ci: "Vive la république démocratique et sociale universelle;" dans lesquels se trouvent les passages suivants:

" La tyrannie du second Empire a porté les mêmes fruits que celle du premier. La patrie est en danger; il est temps d'aviser au salut commun. Vive la France! A bas l'Empereur! Laissons-nous le pire de tous faire sur son trône, mourir dans son lit...

" Les libertés de 24 novembre sont ce qu'elles peuvent, et c'est peu. Il faut en revenir une dernière fois au bon vieux moyen, il faut du plomb; il n'en faut pas tant pour tuer un homme.... Nous vous rappelons ici le premier des droits et le plus saint des devoirs, l'insurrection contre la tyrannie et le tyran."

" L'autre placard, portant le numéro 2, et commençant par ces mots: "La conscience privée de la France," et finissant par ceux-ci: "Vive la république démocratique et sociale!" et contenant notamment les passages suivants:

" Quoi! dans cette armée d'un million d'hommes, pas un soldat de la France, pas un seul qui dise: "La mort d'un homme sauverait un peuple!"

" Attendu qu'en publiant et distribuant les écrits susmentionnés, Caron a commis les délits, prévus par l'un des moyens énoncés en l'art. 1er de la loi du 17 mai 1819:

" 1o Excité à la haine et au mépris du gouvernement;

" 2o Provoqué à un attentat dont le but est soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité impériale sans que la dite provocation ait été suivie d'aucun effet;

" 3o Provoqué à un attentat contre la vie et la personne de l'empereur, sans que la provocation ait été suivie d'aucun effet;

" 4o Provoqué à un attentat contre la vie des membres de la famille impériale;

" 5o Cherché à troubler la paix publique en excitant le mépris ou la haine des citoyens les uns contre les autres;

" 6o Adressé des provocations à des militaires des armées de terre et de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs;

" 7o Fait l'apologie des faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale.

" En ce qui touche les nommés Poirier et F. Pyat:

" Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats qu'ils se sont rendus complices des délits ci-dessus spécifiés, en procurant à Caron les écrits susdits pour être publiés et distribués, sachant qu'ils devaient l'être;

" En ce qui touche le délit d'outrage à une religion légalement établie en France;

" Attendu que ce chef de la prévention n'est pas justifié, relaxe le prévenu Caron de ce chef;

" Condamne Caron à huit mois d'emprisonnement, 1,000 francs d'amende,

" Pyat et Poirier chacun à cinq ans d'emprisonnement et 10,000 francs d'amende.

" Les interdit des droits mentionnés en l'article 42, pendant un espace de temps égal à la durée de la peine;

" Ordonne que Pyat et Poirier resteront après la surveillance de la haute police pendant cinq ans."

La France et les Etats-Unis.

Nous extrayons de l'Exposé de la situation de l'Empire distribué aux Chambres françaises le chapitre relatif aux relations avec l'Amérique. On en remarquera la dernière partie sur les taxes, les tarifs et les usages de commerce aux Etats-Unis:

Nos relations aux Etats-Unis conservent le même caractère de cordialité, et nous n'avons pas hésité à seconder les efforts tentés par le cabinet de Washington afin de rétablir l'état de paix entre l'Espagne et les républiques du Pacifique. Ainsi que nous le constations l'année dernière, le gouvernement américain s'étant de nouveau proposé en qualité de médiateur entre les belligérants, nous avons pensé, comme l'Angleterre, que le maintien de nos offres antérieures pourrait devenir un embarras pour les cabinets auxquels nous nous étions adressés les premiers, et retarder l'accommodement que toutes les puissances neutres s'accordent à souhaiter. Nous nous sommes empressés de déclarer que nos propositions ne sauraient être un obstacle au succès de la médiation américaine, et, déclarant avant tout le rétablissement de la paix, devenue plus nécessaire encore après le cataclysme qui a si cruellement éprouvé le littoral du Pacifique, nous sommes disposés à appuyer les démarches, de quelque part qu'elles viennent, qui paraîtront les plus propres à assurer cet heureux résultat.

Le gouvernement de l'empereur, au surplus, vient de donner une preuve nouvelle de ses sentiments d'amitié pour les deux républiques du Sud, en accréditant auprès d'elles des agents d'un rang supérieur à ceux qui le représentaient jusqu'ici.

La création de deux missions à Lima et à Santiago n'est pas seulement justifiée par l'importance croissante des intérêts qu'elles sont appelées à défendre, et par la nécessité, pour la France, de mettre sa représentation diplomatique sur un pied d'égalité vis-à-vis des puissances américaines qui ont depuis longtemps attribué le titre de ministre à leurs agents au Chili et au Pérou. Elle est en même temps un hommage rendu à l'esprit de progrès qui distingue ces deux Etats, et nous ne doutons pas qu'elle ne contribue à resserrer encore les bonnes relations que nous entretenons avec les deux républiques du Pacifique.

Dans la Plata, quel que fût notre désir de voir cesser une lutte affligeante, nous n'avons pas jugé à propos d'intervenir entre les belligérants autrement que par des conseils officieux. Mieux placé pour agir, le cabinet de Washington a cru pouvoir, au contraire, prendre l'initiative d'une médiation qui, déclinée d'abord par les alliés, ne semble pas devoir être accueillie au Paraguay, où des différends de la nature la plus grave ont succédé à l'entente amicale que le président Lopez avait, jusque dans ces derniers temps, entretenue avec le représentant des Etats-Unis. Uniquement préoccupés, quant à nous, de veiller à la sécurité de nos nationaux et à la protection de leurs intérêts, nous ne sommes sortis de la réserve que nous nous étions imposée que pour nous entendre avec les commandants des forces maritimes du Brésil, comme l'ont fait de leur côté la Grande Bretagne et l'Italie, dans le but de conserver à notre commerce la libre navigation de la Plata, autant du moins que le permettent les exigences des opérations militaires poursuivies par les alliés.

Depuis les troubles survenus à Haïti, le gouvernement de cette république a cessé d'acquitter les termes échus de l'indemnité de Saint-Domingue et de l'emprunt de 1825. Des promesses nous avaient été faites. Malheureusement, les dissentions intérieures se sont constamment aggravées dans le cours de cette année. La guerre civile qui désole le pays a pris tout à coup des développements qui nous ont amenés à user de nouveaux ménagements envers un gouvernement qui proteste de sa bonne volonté, mais se déclare à bout de ressources dans les circonstances actuelles. Quoi qu'il en soit, nous ne perdons pas de vue les engagements solennels qui le lient à la France, et aussitôt que les événements auront pris une tournure meilleure, l'agent de l'empereur a ordre de ne rien négliger pour obtenir un résultat satisfaisant.

L'année dernière, nous vous annoncions qu'au Vénézuela un nouvel arrangement, succédant à celui du 29 juillet 1864, mettait à la disposition de notre consul général une partie des recettes des douanes de la Guaira et de Porto-Cabello, et nous donnait lieu d'espérer que les créances de nos nationaux seraient bientôt acquittées. Le nouveau gouvernement institué à la suite de la dernière guerre civile a reconnu les engagements contractés, et, pendant quelques mois, le prélèvement qui nous était affecté sur les recettes des douanes ports a été effectué. Nous avons insisté auprès de la nouvelle administration pour que les arrangements convenus fussent appliqués aussitôt après son installation. L'exécution de ces mesures avait d'abord été fixée au 1er décembre 1868. Depuis lors, le cabinet de Caracas, arguant de la pénurie dans laquelle se trouve le Trésor de la république, nous a fait de nouvelles ouvertures que nous examinons en ce moment.

Dans le rapport commercial, aux Etats-Unis d'Amérique, nous nous retrouvons en présence des taxes exagérées qui paralysent les transactions. L'expérience seule peut ouvrir les yeux du peuple américain sur les inconvénients de son régime économique; mais déjà les producteurs se plaignent de la réduction de leurs profits, par le malaise du commerce comme par la diminution continue des recettes de douanes. Le Congrès, qui, pour conserver le marché étranger aux cotons américains a décidé, dans une session de l'an dernier, la suppression des taxes qui grevaient cette importante branche de commerce, a montré qu'il connaissait les conditions nécessaires au maintien et au développement de la production nationale. Nous faisons des vœux pour que la nouvelle législature s'inspire des mêmes principes et ne se refuse pas devant leur application à d'autres industries qui n'ont pas moins besoin de liberté pour prospérer.

Les manifestations favorables à la révision des tarifs se font jour qui prennent aux rapports de la France et des Etats-Unis avec les autres puissances n'ont d'ailleurs fait défaut ni dans la presse ni dans les réunions publiques; nous avons notamment remarqué les résolutions qui ont été votées dans plusieurs villes de l'Union en vue d'un concert à établir avec les gouvernements étrangers pour la garantie internationale de la propriété intellectuelle. Nous nous plaisons à voir dans un premier arrangement, conclu par le cabinet de Washington pour la protection réciproque des marques de fabrique, un heureux présage pour le succès des démarches ultérieures que vont pouvoir, comme la France, offrir à ce pays la réciprocité, ne tarderont sans doute pas à obtenir l'application à leurs nationaux.

L'OUVERTURE DES CHAMBRES FRANÇAISES.

A part le discours de Napoléon III, sur lequel nous avons reproduit quelques commentaires de la presse, l'ouverture des Chambres n'a offert qu'un médiocre intérêt. Au Sénat, M. le président Troplong a prononcé un discours dont voici la première partie:

Messieurs,

Nous commençons la dernière session d'une législature mémorable par des lois d'un haut intérêt et par une trempe plus libérale des ressorts de nos institutions. Il a fallu, pour une seule période, concilier le suffrage universel, l'égalité, fidèle à lui-même, comprendre l'importance, et qui, par la majorité du Prince Impérial, sera le moment d'un nouvel accroissement de la sève de l'empire. Mais, Messieurs, après l'admirable discours dans lequel l'Empereur a exposé à la nation sa politique et ses espérances, les causes de sa force et ses devoirs envers le pays, que pourrions-nous dire qui ne nous exposât à affaiblir des impressions qui vibrent encore dans vos esprits! Je me tairai donc, et je ne garderai la parole que pour payer le tribut de nos regrets aux deux collègues que la mort nous a ravis depuis notre séparation.

Les deux collègues dont M. Troplong déplore la perte et prononce l'éloge sont MM. Walewsky et de Chassiron.

Au Corps législatif, M. Schneider a prononcé la harangue suivante:

Messieurs,

Depuis la fin de la dernière session, le Corps législatif a été exceptionnellement et cruellement éprouvé; la mort a frappé à coups redoublés sur nous nos bancs!

Dévoués, devant ces malheurs, nos dissidences politiques, nous déplorons ensemble les pertes que nous avons faites.

Nous nous unissons dans une même pensée, dans une conformité de sentiments douloureux, pour accorder à chacun des nôtres, qui ne sont plus, sa part de justes regrets.

Cette unanimité, dans ces tristes circonstances, fait songer à ce que doivent toujours être, entre nous, les rapports durant notre collaboration.

La courtoisie, qualité naturelle en France, a sa place obligée au milieu des discussions qui parfois nous séparent, elle facilite le moyen d'exprimer les opinions, si divergentes qu'elles puissent être, et qui toutes, dès lors qu'elles sont également sincères, doivent trouver ici une égale liberté, une égale déférence.

L'échange réciproque de bienveillance et d'égards, la modération toujours, ne peuvent que grandir l'autorité de nos délibérations, rendre plus aisée notre tâche laborieuse, plus efficace notre concours pour servir l'Empereur et le pays si intimement unis d'intérêt.

M. JEFFERSON DAVIS A ST. CYR.

Nous lisons dans la Presse de Paris:

M. Jefferson Davis a visité le 29 janvier, l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr. Il était accompagné de deux officiers de l'ancienne armée du Sud et de M. Slidell, qui représenta les Etats confédérés en Europe pendant toute la guerre de sécession.

M. le général de Gondrecourt a fait aux visiteurs les honneurs de l'Ecole, avec la plus exquise courtoisie. Le bataillon surpris dans ses exercices, se trouvait en ce moment sous les armes; un élève en a pris le commandement, et l'ancien ministre de la guerre des Etats-Unis, l'ancien cadet de West-Point, l'homme enfin, qui fut pendant quatre ans l'âme de l'une des plus grandes luttes que l'histoire ait enregistrées, a éprouvé une admiration qu'il ne cherchait pas à dissimuler en voyant manœuvrer cette jeunesse, qui est, en quelque sorte, la personnification des qualités militaires du pays tout entier.

Pendant le repos, M. Jefferson Davis s'est familièrement entretenu en anglais avec plusieurs élèves; il a visité les études, les amphithéâtres, la salle des collections, les tables de marbre où sont gravés les noms des élèves devenus généraux, les manèges où les cavaliers étaient au travail. Il s'est retiré fort touché de l'accueil sympathique qu'il avait trouvé.

—Dans une annonce de pharmacie, on lit que tel médicament guérit de tous les maux de genre "passés, présens et futurs."

Il doit y avoir quelque chose de vrai dans cette annonce.

Cela rappelle le mot d'Alex. Dumas père. Un jeune romancier, qui commençait à obtenir du succès, lui dit:

—N'est-ce pas que nous sommes les deux meilleurs romanciers de l'époque?

—Eh! eh! fit Dumas, il y a la moitié de vrai dans ce que vous dites là.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'obtiennent en dépôt de la Cie. Grover & Baker, 188, Canal, moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Fulmination du Sénat des Etats-Unis contre Butler.

Butler dénoncé également par ses Collègues de la Chambre.

Rapport du Comité d'Election sur l'affaire contestée en Louisiane.

Les trois prétendants sont déboutés.

Pas d'Election par raison d'Intimidation.

Affaires d'Espagne.

Ouverture de la Session des Cortès.

Chances de Ferdinand, père du Roi régnant de Portugal.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 11 — Les délibérations des Cortès dont la session a commencé aujourd'hui, inspirent le plus vif intérêt. Rivero sera certainement choisi président.

Une majorité des membres favorise l'élection de Ferdinand, le père du roi régnant de Portugal, comme le chef futur de l'Espagne. S'il refuse, alors le duc de Montpensier sera probablement choisi. Les carlistes à Guipuscoa, Biscay et Alava, provinces basques, sont très actifs. Le gouvernement français fait surveiller étroitement la frontière.

Londres, 11—La Chambre des Lords s'est réunie et séparée sans avoir rien fait. Ajournée au 16.

Paris, 11—Vingt-huit carlistes, qui essayaient de franchir la frontière, ont été arrêtés par un corps de troupes françaises, en observation et en voyés à Bayonne.

Des dépêches de Lisbonne disent qu'il est encore question d'un projet d'union ibérienne.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 11—Les communications télégraphiques avec Sagua, la Grande ont été rétablies. On rapporte que les chefs des insurgés dans le district sucrier de Cienfuegos, Villa Clara et Trinidad sont Adolfo Covada et son frère Frederico Covada. Adolfo Covada a été autrefois vice-consul américain à Cienfuegos et fut révoqué sur la demande de Lersundi. Il était colonel d'un régiment de zouaves de Philadelphie pendant la guerre américaine. Fred Covada était encore, il y a 8 jours, consul américain à Trinidad de Cuba. Il vient de résigner.

Nouvelles de Washington.

Washington, 11—Grant et Colfax seront officiellement informés de leur élection samedi.

Meed recevra la nouvelle de son pardon dans le milieu de la semaine prochaine.

Les Douanes ont reçu $3,000,000 pour la semaine finissant le 6 du courant.

Un vote du comité de reconstruction sur l'admission du Mississippi a été comme suit: Oui, Bingham, Beaman, Farris et Payne; non, Boutwell, Brooks, Beck, Beaman et Farnsworth.

On assure que le comité judiciaire du Sénat rapportera demain sur la Virginie.

Sénat.—Le bill pour un pont entre New York et Brooklyn a été déposé sur le bureau.

Wilson a rapporté un bill amendant les règlements de l'armée.

Davis a présenté la résolution suivante:

Résolu que la conduite désordonnée et turbulente de Benjamin F. Butler et d'autres membres de la Chambre pendant le compte des votes pour le Président et le Vice-Président, conduite qui a troublé et entravé l'opération, est honteuse pour celui qui n'a pas et pour les représentants qui l'ont imitée et insultante pour le peuple des Etats-Unis.

La résolution est déposée suivant le règlement.

Le bill relatif à l'exécution des jugements dans les affaires capitales, a passé.

La résolution pour l'impression de l'histoire médicale et chirurgicale de la rébellion a été renvoyée au comité.

Le Sénat a repris la discussion du bill de ré-élection. Conkling est convaincu que le pays pour sortir des difficultés financières doit aller à l'avènement de M. Johnson, nouveau secrétaire du Trésor. Plusieurs longs discours ont été prononcés.

Le bill permettant l'entrée libre des machines importées pour réparation a passé.

Chambre.—Le jour a été donné à la discussion de la résolution de Butler contre Wade et le Sénat. Bingham dénonce hautement la conduite de Butler et la résolution. La Chambre se réunit ce soir pour discuter le bill des pensions. Elle reprendra la résolution de Butler dans la matinée.

Washington, 11—Le comité d'élection de la Chambre a eu une réunion ce matin. Upton, qui était chargé de préparer le rapport dans l'affaire de l'élection contestée en Louisiane, a soumis un rapport favorable à l'admission de Simon Jones par la raison qu'il n'a pas été élu, mais que le colonel Hunt, Mann, décédé, fut élu, et que le colonel Hunt et M. Menard, le prétendant de couleur, n'ont droit au siège parce que l'élection est invalide par raison d'intimidation, etc. Le rapport sera terminé lundi. Il y aura un rapport de minorité favorisant l'admission du colonel Hunt, par Burr et Carter.

Washington, 11—A l'approche de l'inauguration, le désir de connaître la composition du cabinet de Grant augmente. Quelques-uns des plus influents républicains continuent leur activité à ignorer et on ne sait pas qu'aucun d'eux ait été plus vivement sollicité. Les discussions ampères radicaux sont tellement plus qu'étant lever hier dans la même réunion augmente l'inquiétude.

Nouvelles diverses.

Ottawa, 11—Whelan a été pendu aujourd'hui. Pas de démonstration.

Ottawa, 11—Les dernières paroles de Whelan ont été: Dieu sauve l'Irlande, et Dieu sauve mon âme.

Memphis, 11—Une bataille a eu lieu hier au coin des rues Gayoso et Maine entre deux nègres. L'un a reçu une douzaine de blessures. Pas d'arrestation.

L'Avalanche a reçu de Little Rock une dépêche disant que la Législature de l'Arkansas a passé un bill allouant $25,000 de paye additionnelle. Aussi, un bill autorisant le gouverneur à nommer des collecteurs du revenu pour chaque comté, si les comités le désirent, et ces collecteurs seront nommés pour quatre ans.

Memphis, 11—Un soldat nommé Ford a été fait prisonnier par un milicien.

Le jury du coroner a rendu un verdict de meurtre volontaire. Les soldats de la garnison sont très excités au sujet de cette affaire.

Chicago, 11 — Le bill de chemin de fer de Fuller soulève plus d'objections que celui qui a été vétoé. Il force non seulement les chemins de fer à adopter un tarif uniforme à bon marché, mais il empêche la remise des billets d'excursion à moitié prix.

Marchés Européens.

Liverpool, 11—au soir—Coton ferme, sans changement. Uplands 12 1/4 à 12 3/8. Orléans 12 1/2 à 12 5/8. Vente aujourd'hui 10,000 balles.

Londres, 11 au soir—Sucre excité. Dans le port 30 et 6 et sur mer 28 et 6.

Londres, 11—Les espèces ont diminué de £100,000 à la banque d'Angleterre. Consolidés 93; Bons américains 77 1/4.

Frankfort, 11—Bons 1862 7/8.

Havre, 11—Coton, plat à la clôture. Très ordinaire, dans le port, balles à 141.

Marchés Américains.

New York, 11—Coton ferme. Vente 2,300 balles. Middling 30 1/4 à 30 1/2. Sucre excité avec de fortes ventes de sucre de la Havane à 12 3/4 et 13. Muscovade 12 à 13.

New York, 11—Argent actif. Prêts sur demande 5 à 7. Escompte 7 à 8. Sterling plat à 109 1/4. Or 135 1/8 à 135 1/4. 5-20: 113 7/8.

New-York, 11—5-20, 113 7/8. 10-40, 109 1/4. Chemins de fer lourds et en baisse. Balance à la sous-trésorerie $87,500,000.

Memphis, 11—Coton ferme. Mid. 29. Reçu 1836. Exporté au Nord 2137.

Mobile, 11—Coton plat. Vente 300 balles. Bas Middling 27 3/4 à 28. Reçu 11 balles. Export, 6.

Chicago, 11 — Farine superfine à 10. Maïs 56. Porc 31. Graisse 19.

St-Louis, 11 — Farine superfine 5 25. Maïs 72. Avoine 67. Whisky 94. Bacon 14. Graisse sans changement.

Cincinnati, 11 — Farine de famille 7 25. Jambons 19. Graisse 20.

Louisville, 11 — Vente 140 b. de tabac de 5 à 16. Porc 33. Farine superfine 5 75. Whisky 94.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 11 — Descendant, le Kirgow à 4 P. M.

Memphis, 11—Temps clair et ravissant. Le fleuve monte toujours. Partis, le Gem et Virginia, pour St Louis, et le Mary Hanoila, pour la Nouvelle-Orléans. La rivière Arkansas baisse lentement avec beaucoup d'eau, pour tous les steamers jusqu'au fort Gibson.

Caire, 11 — Descendant, le Bath, City of Cairo, Mattana, le Silver Spray, le Sunder, le Sheave et Commonwealth.

St-Louis, 11 — Le fleuve baisse, mais on s'attend à une crue.

Louisville, 11 — Rivière stationnaire, avec 8 pieds d'eau dans le canal.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 11 — Arrivés, le steamer Hudson, de Galveston, avec fret et passagers; le navire Ann Eliza, de Liverpool, avec du sel; la goëlette E. Russell, en 78 jours de Bristol, avec des rails de chemin de fer. Parti, le steamer Virgo. Sur la barre, le steamer Suzanne.

(Dépêches d'hier soir.)

Liverpool, 11, midi—Coton calme et ferme. Mid. 12 1/4 à 12 3/8. Orléans 12 1/2 à 12 5/8.

Havre, 11—Coton calme. 142 dans le port et 144 sur mer.

Havane, 10—Les insurgés ont coupé la ligne télégraphique entre Villa Clara et Sagua la Grande.

Les citoyens de Villa Clara ont été pris pour le service militaire. Quesada avait 7 régiments bien armés, et beaucoup d'argent, mais il manque d'artillerie. Les insurgés ont paru dans la juridiction de Grimes, à sept lieues de Sagua la Grande.

Washington, 11—Une jeune femme, nommée Mary O'Neil a été arrêtée aujourd'hui à la Maison Blanche où, dit-elle, elle avait été envoyée par Dieu pour tuer M. Johnson. On a trouvé sur sa personne un pistolet à deux coups, mais non chargé. Elle était folle évidemment.

La Chambre est occupée de la résolution de Butler contre l'action du Sénat.

Le comité judiciaire du Sénat a demandé à être déchargé de toute considération sur la possibilité d'empêcher le juge Underwood de la Virginie, de nullifier l'action des Cours de la Virginie.

Le comité de reconstruction est à considérer la question du Mississippi. Le rapport de majorité s'opposera à l'admission de cet Etat. Il y aura un rapport de minorité.

New York 11, midi—Coton sans changement. Mid. 30 1/4 à 30 1/2. Or 135 1/8. Louisiane, vieux-bons 70 1/2, de Levée 85 1/2.

—M. Venière, médecin à Steenvoorde, vient d'être enlevé en quelques jours par une maladie contractée de la manière la plus malheureuse.

Il y a une dizaine de jours, dit l'Indicateur, M. Venière avait, avec deux de ses confrères étrangers à la localité, pratiqué l'amputation d'une jambe à une femme, amputation que la gangrène avait rendue nécessaire. L'opération s'était faite dans les meilleures conditions, et, quelques jours après, M. Venière était retourné près de la malade afin de renouveler les bandages.

Pendant qu'il se livrait à ce travail, il se donna à un des doigts de la main une légère piqûre d'épingle à laquelle il ne fit guère attention, rentré à Steenvoorde, il passa gaiement la soirée à l'estaminet, soupa et se coucha comme d'habitude. Le lendemain, il éprouva des douleurs légères à la main et à l'avant-bras, et eut de faibles frissons de fièvre.

Le mal fit des progrès d'heure en heure, le bras gonfla d'une manière démesurée, et samedi, dans l'après midi, M. Venière, malgré sa robuste constitution, succomba au milieu d'atroces souffrances.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE,

Sont précisément ce dont la plupart des gens ont besoin: une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, excitent l'appétit, procurent un bon sommeil, et le malade, à son réveil, est heureux et vient tout en bonne. Il n'est personne qui ne souffre de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES mettent parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous rendrez toujours un avis une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜ Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

MARIE, le 10 de ce mois, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Père Chalon, M. CARLO PATTI à Mlle EUGÉNIE DESCHAMPS.

Décédée hier matin, à huit heures et demie, à l'âge de dix sept ans, Mlle VICTORIA MEDLEY. Les amis et connaissances de sa mère, ainsi que ceux des familles Paig, Pugh et Masearo, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à trois heures et demie. Le convoi partira de la rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

De la part de sa mère.

Décédée hier, à une heure de l'après-midi, à l'âge de 27 ans, Mlle MARIE GABRIELLE CHOPIN. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé rue St-Claude 197, entre Ste-Anne et Dumaine.

SERVICE FUNEBRE

Il sera célébré lundi, 15 février, à huit heures précises du matin, à l'église St Augustin, un service funèbre pour le repos de l'âme de feue Madame Vve LEFOULLON. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants. 9 fév—6f

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc, AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6 PRÈS CANAL.

On paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Février et de Mars. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Association des Enfants de Marie.

L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au Presbytère de l'église St-Augustin dimanche prochain le 14 du courant, à midi précis; la plus grande ponctualité est requise. On s'occupera d'un service pour l'anniversaire de la mort de PÈRE TURGIS. 12 fév—2f

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle Orléans, 8 février 1869.

LE 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs de cette banque, pour l'année: JOHN G. GAINES, ANT. CARRIERE, A. CHIAPPELLA, F. FORSTALL, E. BRUGIER, DOM. LANATA, D. A. CHAFFRAIX.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. JOHN G. GAINES a été réélu Président à l'unanimité. J. L. DELERY. 12fév—6f

Avis aux Barbiers.

A louer ou à vendre un SALON DE BARBE avec ou sans l'installation, situé rue des Ursulines, No 2, près du Marché aux légumes, ayant une nombreuse clientèle. Pour plus de renseignements, s'adresser à la grocerie à côté, No 22. 12 fév—3f

SANGSUES! SANGSUES!

UN grand choix de SANGSUES HONGROISES, venant d'être reçues et à vendre par HAAN & FREDERICKSON, Pharmacien en gros et en détail, 140 rue du Canal, Bâtisse Touro. 12fév—6f

Le Dr. Godfray, dentiste,

De retour du Nord où il a recouvré sa santé, recevra ses amis et clients, aux heures ordinaires au No 172 de la rue du Canal, à une porte de Christ-Church. 12fév—1m

A VENDRE

Pour cause de santé, un MAGASIN DE BOTTIER à des conditions avantageuses, avec une bonne clientèle.

On restera deux ou trois mois avec l'acquéreur pour le mettre au courant et lui faire connaître les clients. S'adresser à M. CHARLES WEISHAM, marchand de cuir, rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine. Prétention de suite. 12fév—1m

LOGE ESPERANCE, No 10. A. O. U. F.

Séance régulière, VENDREDI, 12 courant, à 7 heures P. M. très précises, pour réception et initiation des candidats, et AFFAIRES TRÈS IMPORTANTES. La plus grande exactitude est requise. Par ordre du Vén. Grand A. L. Tissot. 11 fév—2f MEACIN LEVY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 10 février 1869.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

J'ANNONCE, avec plaisir, aux nombreux clients de cette compagnie qu'aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu: Que la taxe du Revenu intérieur des Etats-Unis sur le Gaz soit amendée et payée par la Compagnie (sans que celle-ci soit remboursée par les consommateurs) pour tout le gaz consommé par mesure, à partir du 1er février 1869. 11 fév—1m M. O. H. TISDALE, Surintendant-général

Horlogerie, Bijouterie et Diamants, Vente au Grand Rabais.

POUR réaménagement du stock et changement de domicile, M. J. C. SCHMIDT prévient ses clients et le public, qu'à dater du 20 courant, son magasin de bijouterie et d'horlogerie, actuellement au No 153 1/2, rue Royale, sera transféré au No 61, même rue, entre Conti et Bienville.

A vendre deux belles vitrines; une pour extérieur et l'autre pour intérieur de magasin. 11fév—1mo

AU PUBLIC.

LES personnes qui ont des réclamations contre feu dont Aimée et Victorine Stuban, sont priées de les présenter au No. 21, rue Conti. Les personnes qui leur doivent sont également priées de s'y faire connaître entre leurs mains. 11fév—1m

CIGARES DE LA HAVANE.

MONSIEUR E. DELERY, 171 rue Royale, annonce à ses amis et connaissances, qu'il vient de recevoir de la Havane par le vapeur ALLIANCE, un lot de cigares des marques suivantes: PARTAGAS, premières et secondes; LA EXCEPCION, LA CAROLINA, FIGARO, REPARITO, CINTO DEL ORION, OPERAS, INTIMIDAD, etc., etc. Aussi des cigarettes de la marque " LA HONRADEZ." A constamment en magasin, un choix varié de tabacs à fumer, et à chiquer; pipes en racines de bruyère, etc. Le tout à un prix modéré. 11fév—6f

Chemises! Chemises!! LION & PINSARD, 153, rue du Canal, à côté de Holmes

VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment de Chemises françaises des meilleures fabriques de Paris.

600 douzaines de Chemises toile et devants toile depuis $30 la douzaine. Cols droits, Jeune France, et sans cols, Devant à Plastron. Devants à larges Plis, Devants à Petits Plis. 300 douzaines DEVANTS DE CHEMISES GARANTIS TOUT TOILE, depuis $6 la douzaine. 600 douzaines FAUX COLS. Faux cols dernière mode.

153, rue du Canal, A côté de Holmes. 11fév—2f

W. W. CARRE & Co, 356......RUE DELORD......356

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies. Bardeaux et Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées. Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 165 Rue Gravier, Boîte No 40. 9 fév—1m—12j

WASHINGTON EXCHANGE, RUE ST-CHARLES, NO 19, Nouvelle-Orléans, Entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, Propriétaire.

Nattes. Nattes. Nattes GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches. A vendre par D. BLANCHARD, Rue Toulouse et Dauphine.

Bureau du "Carondelet Canal Navigation." Nlle-Orléans, 5 février 1869.

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de trois piastres par action a été déclaré, et sera payé aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir du lundi 15 courant. EMILE BOUNY, Secrétaire.

AVIS. Bureau du Trésorier — Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 6 février 1869.

LE Conseil de ville ayant, par une résolution, prolongé l'époque du paiement des licences au 1er mars 1869, les débiteurs sont invités à venir s'acquitter le plus tôt possible, afin d'éviter le délai et le désagrément qu'ils éprouveraient en ne s'acquittant que dans les derniers jours du mois et pour économiser la commission des dix pour cent que la loi accorde à l'avocat de la ville après le 1er mars. W. S. MOUNT, Trésorier.

Graines de coton garanties, Accompagnées de preuves de leurs qualités

" Peeler's Long Lint, " Mastoney," Silk Lint, " Petit Gulf," Hill seed, Vache " 100," Hill seed.

Ces qualités sont en magasin. Nous recevrons dans deux jours ou deux semaines, et vendrons les qualités suivantes: " Georgia Prolific," " Little Brown Mexican Prolific," " Goosey's Prolific," " Boyd's Prolific," " Dickson's" celebrated Georgia. " Early Tennessee " STEELE, PINCKARD & CO. 32 rue Fulton.

Graines de Coton. Graines de Coton.

GRAINES de Coton MONTEREY SILK et PEELER. A vendre par MARSHALL J. SMITH & CO., No 61 de la rue Carondelet.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Daniel et James D. EDWARDS

ONT transféré leur magasin, momentanément, des Nos 25, 26 et 32 de la rue de la Nouvelle Levée, au coin des rues Douane, Clinton et Peters, en face de la Douane des Etats-Unis, en attendant qu'ils aient occupé leur nouvel établissement, qui est en voie de construction, et fait face aux rues Front et Delta, entre les rues Gravier et Poydras.

Volés.

Vers le 20 décembre, un bon de Napoléonville, un cheval bai foncé, ... marqué ... Une récompense libérale sera donnée à la personne qui fera retrouver ... THEOPHILE FERNANDEZ.

MANUFACTURE DE CORSETS. 170 ......Rue du Canal......170

MADAME SOUMARD a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle continue à faire les CORSETS sur mesure, aux mêmes conditions que par le passé. 10 janv—1m

E. K. CONVERSE & CO, Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS. No 54 de la rue des Magasins.

Nouvelle maison d'encan.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de BOULIGNY & HILL pour la vente à l'encan de propriétés foncières, obligations et parts d'assurance, meubles, etc. Ils recevront également de l'achat des propriétés foncières, des bons de maisons et de magasins, etc. Les deux associés jouissent, depuis nombre d'années de la confiance du public, et ... ALFRED BOULIGNY, SAM. L. HILL. No 127 de la rue Gravier.

DIVERS! DIVERS!

2000 barils porc mess épais, ... boucaots plats-côtés désossés et bacon rib, ... tierçons jambons ... choix, marque Martin & Ben, ... barillets ... whiskey rectifié de l'Ouest et vieux whiskey Bourbon, ... maïs blanc et maïs jaune, ... A vendre par E. VILLAVASO, Rue Poydras, entre les rues Magasins et Camp.

DIVERS. DIVERS.

750 barils PORC MESS, poids plein, ... FARINE Superfine, ... tierçons SAINDOUX, ... barillets, ... boucaots PLATS COTES désossés, ... EPAULES, ... tierçons JAMBONS pansés au sucre, ... barils WHISKEY de l'Ouest, ... vieux WHISKY BOURBON, en débarquement et en magasin, à vendre par E. K. CONVERSE & CO., No 54 de la rue des Magasins.

AVIS AU PUBLIC ET AUX CONSOMMATEURS DE BONS CIGARES.

J'AI ouvert une fabrique de CIGARES DE LA HAVANE, de qualité supérieure au No 36 de la rue St Philippe, entre Chartres et Royale, que je vends par boîtes de cent et plus, et que je garantis. R. C. MARISTANY.

AVIS. En charge pour le Havre.—Départ 20 ct.

Le beau navire français JEAN PIERRE, capitaine Louis, partira pour le Havre, comme il est dit ci-dessus.

Ce navire est de 1re classe, rapide marcheur, et possède de magnifiques emménagements. Pour prix du passage, soit à la chambre, soit à l'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord ou à C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse.

Avis important aux Planteurs.

AYANT arrangé nos machines dans le but de remplir les commandes, nous sommes à même de livrer, dans le plus bref délai, des cabanes (d'habitations) toutes prêtes, et qu'il n'y a qu'à monter. Nous avons également une grande quantité de bois de construction, de bardeaux, etc. W. W. CARRE & CO. No 356 de la rue Delord. Au Nouveau-Bassin.

CHAPEAUX de Campêche 4 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO. No 126 de la rue Vieille-Levée

PITTE DE SISAL, 4 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO, No 126 de la rue Vieille-Levée

LLAMBIAS & DOOKTER, 115.........RUE LEVEE.........115. (Face aux bateaux de la côte.) ETABLI EN 1856.

PRODUITS de l'Ouest et du Nord: Porc, Farine, Café, Pommes de terre, Haricots, Graisse, Whiskey, Tabac, Huile de charbon, Morue, Harengs, Savon, Chandelles, Amidon, Bière, Vins, Sucre, Mélasse, Sel, Soda, Allumettes et autres articles nécessaires aux marchands et habitants de la campagne, au plus bas prix du marché.

G. LELIEVRE, Libraire, 174......RUE ROYALE......174 SUCCURSALE, RUE BARONNE, No. 9, entre la rue Canal et l'église des RR. PP. Jésuites.

A maison LELIEVRE prévient sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir une succursale, rue Baronne, No 9, près Canal, où l'on trouvera, comme dans la maison principale, un complet assortiment de Livres d'Eglise en français et en anglais, de Fournitures de Bureau, de Livres de Prières, Articles de Piété, Couronnes et Coiffures pour Première Communion, Fleurs Artificielles, Statues, Objets de Fantaisie.

AVIS.

LES familles dont les enfants suivaient les cours du Collège de Spring-Hill, sont respectueusement prévenues qu'elles peuvent les envoyer de suite au Collège du Grand Coteau qui est immédiatement rouvert. Le personnel du collège incendié va faire rentrer les élèves de manière à ce qu'aucun retard... Nlle-Orléans, 4 février 1869. J. JOURDAN, S. J.

LEÇONS DE LANGUES

UN professeur de beaucoup d'expérience, et pouvant enseigner le français, l'anglais et l'espagnol, désirerait trouver à s'employer dans une institution. Il donnerait aussi des leçons particulières. Prix modéré. S'adresser rue Bourgogne, No 249, entre St-Philippe et Ursulines. 11 jan—1m

Louisiana Cotton Manufactory.

LE lundi 1er du courant à une assemblée des actionnaires de cette Compagnie, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année: W. T. HEPP, A. COUTURIE, V. PERRILLIAT, C. TIBLIER, J. A. BLANC.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. V. Perrilliat a été élu Président à l'unanimité. Monsieur Georges Perrilliat a été nommé secrétaire pro tempore. Nouvelle-Orléans, 3 février 1869. GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

Arbres fruitiers et Buissons. ......rue Carondelet......

Reçu des meilleures variétés de PECHERS nouvellement ... ainsi qu'une grande collection d'arbres et FRAISIERS. ... Pommiers, Orangers, Figuiers, Citronniers, Mûriers, Lauriers, Framboisiers, Ceps de Vignes. Immortelles, Arbrisseaux d'ombrage et Buissons de toutes sortes. Une attention particulière est donnée aux ordres de la campagne. F. A. QUINETTE

Graines! Graines! Graines! E. F. VIRGIN, SUCCESSEUR DE D. MACPAY. 104 ......Rue Gravier...... 104 Aux Fermiers et aux Planteurs.

FAITES à temps votre provision de graines. Vous trouverez à notre magasin le plus grand assortiment de véritables graines fraîches qu'on y verra aux prix du marché et en quantités réglées des acheteurs.

CHARBON! CHARBON! BOYD, WILMOT & Co., 166 ......Rue Poydras...... 166

Plus de 200 000 barils de charbon de Pittsburg et le ... en gros et en détail, à livrer sur la côte en-dessus et au-dessous de la ville, par barge, par gabares, au plus bas prix du marché. Les ordres de nos commettants de la ville seront l'objet d'une attention spéciale.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c.

CHAMPAGNE ROYAL-BERTON, DE LA MAISON CHARLES LOCHÉ. (Ancienne maison BERTON)

60 PANIERS de cette célèbre marque reçus par le steamer "Alice." L. H. RICHARD Seul Agent 40, Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS, 12 et 14.. RUE ST-LOUIS.. 12 et 14 NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS Absinthe et Kirsch, ET Fabricants de Sirops de Fruits. Médailles.

E. DECHAMPS, No. 90 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux de vie et de vins français, de liqueurs, absinthe, vermouth, fruits à l'eau de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays etc.

Seul importateur des vins de Pillget fils de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

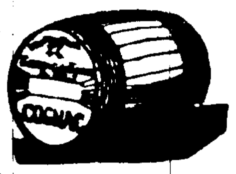

Eau-de-vie Saxerac de Forge & Fils. de Alphonse Cahorge Champagne Cha Heidsick, Porto de E. Canet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe

AUG. COUTURIE & Cie 37 Vieille-Levée.

Servez-vous du Fourneau " CHARTER OAK," DE CUISINE.

Tout le pain qui a remporté le prix aux deux foires de l'Etat de la Louisiane avait été cuit dans un Fourneau

" CHARTER OAK." RICE BROS & CO.

Nos 20 et 21 de la rue du Camp ... Magasins, marchands de QUINCAILLERIE, FOURNEAUX et de COUTELLERIE.

INSTITUTIONS

Collége de Spring Hill

LA Faculté du Collége de Spring-Hill ... la fin de ... Le Rev. C. CHOLLET ... Rev F Curioz ... et P. Poursine & Co, agents du Collège, à No 25 de la rue Natchez.

Ecole de Garçons

Enseignement du Français et de l'Anglais. RUE COLISÉE, entre l'Avenue Napoléon et la rue Berlin. Ville de Jefferson. C. O. DUGUÉ, directeur. Prix: Cinq piastres par mois

Collége Classique et Commercial ......RUE QUARTIER...... Entre Remparts et Bourgogne. Directeurs Edw. C. HAYDEL——CH. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français.

A. CORDIER

SOLLICITE la bienveillant patronage ... pour L'INSTITUTION DE JEUNES GENS qu'il vient d'ouvrir au No ... de la rue Dumaine, ...

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire Près d'Alexandria, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement.

INSTITUTION DERON INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS. No. 283, Esplanade, encoignure Prieur.

Cours Elémentaires et supérieurs, en anglais et en français

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc

Classes du soir (tenue des livres-complet) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collége de Ch. Caron, Angle des rues Orléans et Remparts. PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles.

Classes du jour .... de $3 à 5 par mois.
Classes du soir .... de $5

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

MALLES DE VOYAGE ET D'EMBALLAGE.

UN grand et bel assortiment de malles en cuir Saratoga, malles de voyage et d'emballage, valises, sacs, vêtements imperméables, paniers de fantaisie et voitures d'enfants est offert aux marchands et aux voyageurs qui sont invités à venir l'examiner avant de faire leurs achats ailleurs, car les articles sont de bonne qualité et sont offerts à des prix modérés.

F. BAUER, No 84 de la rue du Canal, en face de la Douane

A CASSARD, BUREAU DE CHANGE, Encoignure St-Charles et Commune, Achète et Vend L'OR, L'ARGENT, LES WARRANTS, BILLETS et BONDS de la ville et de l'Etat, Le vieil OR et le vieil ARGENT

Prêts sur garanties. 16 janv—1m

A. PERSAC. ACADÉMIE DE DESSIN ET DE PEINTURE 26 ......Camp...... 26 (Au premier.) DESSIN D'ARCHITECTURE ET DE MACHINES. Portraits et Paysage.

Peintures à l'huile et Aquarelles. Leçons tous les jours, le dimanche excepté, de 7 heures à 9 heures de l'après midi.

Pommes de Terre.

POUR PLANT—1000 barils d'Early Rose, ... A vendre par ... McMANIGLE, No ... du Front Levée, Entre les rues Hôpital et Quartier. Deuxième District.

MADAME WARLT, FEMME-MEDECIN, ...rue Canal......

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie etc. Ses remèdes n'ont jamais failli. Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues.

Bon Marché! McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes &c. Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb. No. 146 rue Poydras, Nouvelle Orléans. Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, aligner et réparer les hydrants. Ils ne chargent des appareils à gaz. 26 oct—1 an

AVIS.

LE 1er Février prochain, le Dr. FORMENTO transférera son bureau de consultation, de la rue Baronne à la Maison de Santé de la rue du Cirque, Nos. 182 & 184, des Remparts, ci-devant rue du Cirque. Nos. 182 & 184. Ce magnifique établissement sous la direction des Drs. Tureaud, Trudeau et Formento, est toujours prêt à recevoir des malades.

Planteurs de Riz, attention!

PLANT DE RIZ DE LA CAROLINE.

LE soussigné vient de recevoir et offre en vente du RIZ de choix connu sous le nom de "Benevenutum Golden Seed Rice" reçu directement de Charleston, C. d., et préparé expressément pour plant. EMILE DUPRÉ. Dépôt de riz, No 36, rue Peters. coin Douane.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée. Nlle-Orléans, 4 février 1869.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital de la compagnie—dividende qui sera payé le LUNDI, 15 février 1869. J. V. CHAERY, Secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans 1er février 1869. LETTRES DE CRÉDIT.

LA Banque de la Nouvelle-Orléans émet des lettres de crédit payables dans les principales villes de France et d'Angleterre. N. AUGUSTIN, Caissier.

CHANGE.

LA Banque de la Nouvelle Orléans vend du change à terme ou à vue, en sommes à la convenance des acheteurs, sur

Londres,	Cognac,
Liverpool	Pau,
Paris,	Tarbes,
Bordeaux,	Toulouse,
Marseille,	Nancy,
Le Hâvre,	Strasbourg,
Lyon,	Metz,
St Etienne,	Mulhouse,
Nantes,	Tours,
Angoulême,	Agen,
Orléans,	Avignon,
Troyes,	Poitiers,
Le Mans,	Périgueux,
Lorient	Lille,
Limoges,	St-Jean d'Angely,

Et sur les principales villes des Etats-Unis. N. AUGUSTIN, Caissier.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES. E. T. WALSHE. 110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS

Horlogerie, Bijouterie.

JOSEPH FEYTEL, connu depuis longtemps comme horloger et bijoutier, ayant quitté la maison de L. Frigerio, rue de Chartres ... prévient ses amis et son ancienne clientèle qu'il vient de s'établir au No 6 de la rue Baronne, près Canal. ... comme par le passé de mériter par son éducation... 17janv—1an

LE DOCTEUR KRATZ, No 1 RUE CARONDELET, Encoignure Canal. CONSULTATIONS—De midi à 3 heures

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ, MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Cancels, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts aux plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention régulière.

E. A. TYLER, 115......RUE DU CANAL......115

Fabricant sur commande, DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES des PENDULES et des BIJOUX.

On y trouvera une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE.

Des LUNETTES et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc, des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la monture des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande.

A. BROUSSEAU & Co., 7 ......Rue de Chartres......

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos. STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES émaillées.

ETOFFES A RIDEAUX, damas, reps, ... CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES & GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

E. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 343, rue des Magasins, coin Delord, et No 390, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et tous les voitures.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE HENRY MANCELL, 75 ......RUE DU CAMP...... 75.

PORTRAITS de toutes dimensions, sur papier, toile et sur porcelaine. Epreuves instantanées.

Reproduction de peintures de tableaux, de portraits divers ... Photo-sculpture, Photographie appliquée à l'industrie.

75 ......RUE DU CAMP...... 75

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre: Castor, Laine, Paille, Campêche, &c. &c. Commande pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

A la Selle Anglaise. GIEFERS, 24 ......RUE ST-CHARLES...... 24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavaleries et de Dames; importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés.

A. MASSEL & CO., 43 ......RUE ST PHILIPPE...... 43 ENTRE CHARTRES ET ROYALE, Nlle-Orléans. VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS, En Gros et en Détail, Au plus bas prix du marché.

Bon vin de famille à $1 le gallon, livré à domicile

MOULIN A RIZ SONIAT, SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

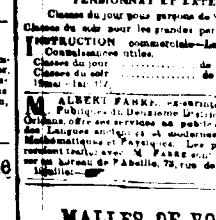

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co. sous la surveillance de M. P. McKinley. Il a un grand nombre de pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans ... de la Caroline du Sud. Le charbon d'abord est consumé ... un grand warehouse, bâti sur la Levée ... sont offerts aux planteurs de riz ... Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, aux soins de J. LONG, Kecher E. O.

A vendre—Un moulin à cannes complet, sans la machine et les bouilloires.

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER.) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dépositions, etc., No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans

FUSILS! FUSILS!

REVOL, ARQUEBUSIER, 210......Rue de Chartres......210 (MÉDAILLE D'OR 1856.) Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils français et Anglais. Pièces de rechange. Cartouches, Capsules, Gibernes et autres munitions de chasse.

FUSILS! FUSILS! 196......RUE DE CHARTRES......196 MAISON PONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier J. SAGET vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, ... ASSORTIMENT ... à des prix ... garantis...

PHOTOGRAPHIE.

S. ANDERSON a transporté son atelier du No 61 rue du Camp au No 185 DE LA RUE DU CANAL, où il exécute les plus belles photographies de la ville à aussi prix de $3 la douzaine.

Venez les voir.

Loteries.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 11 FEVRIER—CLASSE 36.

6	63	78	54	14	46	62	67	41	57	7	36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public, et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD Président. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, ce 2me jour de janvier 1869. ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama.

BOYD, JACKSON & Co., Directeurs, AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et à combinaison, No 196—11 février 1869.

54	52	35	60	59	24	15	29	46	66	74	10

En foi de quoi, nous signons à Mobile, ... R. H. SLOUGH, Jos. SEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires surintendants.

Les tirages de l'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS, de l'Alabama, se font à Mobile tous les soirs à 6 heures, en présence du public et ils sont publiés dans les journaux de Mobile et les journaux du Sud. Des listes de ces journaux se trouvent à la Bourse officielle des tirages, peuvent être consultés à notre bureau centrale, No. 15, Commercial Place. Les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON Agent. No 15 Commercial Place.

UN MILLION DE PIASTRES — DE — Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE.

Le tirage de cette Loterie aura lieu (dès que les billets seront vendus) en vertu de la charte de l...

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.

Quelques-unes des propriétés offertes ... parmi les biens fonciers du plus grand prix qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans. Ce sont: L'HOTEL ST-LOUIS, ouvert en ce moment... Mobilier de l'Hôtel, L'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS; la MAISON ... MAGASINS et ENTREPOTS Nos 116, 118 et 120 de la rue Royale, à côté de l'Hôtel; la MAISON et les BATISSES No 45 de la rue St-Louis, en face de l'Hôtel; les bâtisses de la FERME DE L'HOTEL ST LOUIS; des ILETS et des PARTIES D'ILETS parfaitement cultivées.

Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée franc de port, aux personnes qui la voudront. Les demandes de billets devront être adressées à O. H. HALL, à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans, La.

22 lots gagnants—Prix du billet $10.

AVIS AU PUBLIC. Particulièrement aux dames.

LE soussigné vient d'ouvrir, au No 85 rue Royale, au centre de son premier bureau, au No 85 de la même rue, une succursale pour la vente des billets de Loterie de la Havane et de Puerto Rico... J. URBANO

Salon "Crescent" de Coiffure, 8 ......RUE ROYALE......

LES soussignés annoncent à leurs clients et à leurs amis que le nouveau salon a été ... Machines pour les cheveux ... DANIEL LEONHARD, HENRY WALSEM, Anciens barbiers à bord des steamers.

Avis aux Dames. Cheveux et Chignons nouveaux.

Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de

Cheveux Lisses et Frisés,

de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc., qui sont des plus à la mode.

Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle, il invite ses clientes à venir les examiner.

Aussi, un beau choix d'EVENTAILS. 25 pour cent meilleur marché Que dans toute autre maison.

FELIX SARON, 14, RUE BARONNE, Près Canal.

CHEVEUX DE LA MAISON E. ROLLAND 176......RUE BARONNE......176

MADAME ROLLAND avise sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qui ne l'ont pas encore honorée de leur confiance, à venir visiter ses Articles en Cheveux qui sont de premier choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS.

☞ Seul magasin bien assorti où l'on puisse acheter véritablement du BON A BON MARCHÉ.

25 pour cent meilleur marché que dans toute autre maison.

Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports.

Salon pour la coiffure des dames et des enfants.

On demande une dame de vente qui aurait déjà été dans ce genre d'affaires. E. ROLLAND, 176, rue Baronne, près Gravier.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront de ... et 6 heures du soir ... à partir de 5 heures ... GEORGE PANDELY, Surintendant

E. HEATH, MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES, ETC. ETOFFES A RIDEAUX, STORES, CORNICHES, ETC.

Propriétés à louer.

A louer, Une MAISON basse, ... appartements situés rue Dumaine, près de l'encoignure Broad No 495.

A LOUER. A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate.

S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile: No 14 rue Baronne, 3me maison après la rue du Canal, près de Loyola.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

J. S. KNAPP, D. D. S., DENTISTE. Cabinet et résidence—No 13 de la rue Baronne, près Canal.

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASABAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE 200......RUE DU CANAL......200 entre Bourbon et Remparts ... Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Dr. O. BLANCKE 416 & 418......Rue St-Charles......416 & 418 Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers artificiels montés sur le nouveau métal "Aluminium" ...